

Zoom sur une espèce : le Sisyphe de Schaeffer

Le Sisyphe de Schaeffer vit plutôt en milieux secs et ouverts. Comme tout bousier, c'est un coléoptère de la famille des Scarabées dont la particularité est d'être « coprophage », c'est-à-dire qu'il se nourrit d'excréments principalement produits par les herbivores. Ces déjections contiennent de l'herbe à moitié digérée et un liquide rempli de micro-organismes qu'il aspire pour s'alimenter. Inutile de dire que le retour au pâturage sur les pelouses calcicoles est une aubaine pour lui !

Pour emmener son repas jusqu'à son terrier, il façonne, à l'aide de ses mandibules et de ses pattes, des morceaux secs de crottin ou bouse en boules (de taille parfois impressionnante par rapport au gabarit de l'insecte !) qu'il fait ensuite rouler au sol grâce à ses puissantes pattes arrière.

Lors de la reproduction, les boules d'excréments sont constituées par les deux partenaires puis enterrées dans le sol afin que la femelle y pondre un œuf. La larve qui éclosa aura ainsi de quoi faire un festin.

Le Sisyphe de Schaeffer mesure de 6 à 13 mm et se reconnaît à son corps noir et à ses pattes postérieures très longues et arquées.
C. Foutel - CEN Bourgogne



Ce régime alimentaire, pas très appétissant de notre point de vue humain, fait du Sisyphe de Schaeffer un insecte très utile dans la nature.

En débarrassant l'environnement des matières fécales, il contribue en effet à réduire le développement de certains nuisibles comme les mouches et de parasites. De plus, en creusant et en enfouissant ses boulettes dans le sol, il aère et fertilise la terre.

Miam ! Vive le pâturage !



Découvrez les pelouses calcicoles avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

• Des **animations gratuites et ouvertes à tous** sont organisées une fois par an sur le site Natura 2000. C'est l'occasion pour vous d'en connaître plus sur ces milieux naturels qui vous entourent, d'observer la faune et la flore qui y vivent, de vous initier à la reconnaissance des orchidées sauvages ou des papillons.

Retrouvez chaque année à partir de début avril les dates et lieux prévus sur www.cen-bourgogne.fr !

• Le Conservatoire de Bourgogne accompagne également **des sorties scolaires** sur les pelouses calcicoles et propose **des ateliers pédagogiques** à destination des élèves de primaires et collèges pour les sensibiliser à la biodiversité de ces milieux naturels typiques de la région.

Vous souhaitez co-organiser une animation grand public, une sortie scolaire ou de découverte avec un public particulier sur les pelouses calcicoles du site Natura 2000 ? N'hésitez pas à vous rapprocher de nous !

Contacts pour en savoir plus

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Antenne de Decize
Animateur du site Natura 2000
13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
03 45 82 93 07
contact@cen-bourgogne.fr
www.cen-bourgogne.fr

Permanences tenues tous les premiers mercredis de chaque mois à la **Maison de la formation et du développement économique** située au **10 Rue de Druyes à Clamecy**

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique
17E rue Alain Savary - CS 31269 - 25005 Besançon Cedex
03 81 21 67 00
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r2816.html

Communauté de communes

Haut Nivernais - Val d'Yonne
Chargé de missions Développement durable
35 avenue de la République - 58500 Clamecy
06 28 77 13 50
developpementdurable@cchnvy.fr

DDT Nièvre - Service Eau Forêt Biodiversité

2 rue des Pâtis - BP 30 069 - 58020 Nevers Cedex
03 86 71 52 91
www.nievre.gouv.fr/natura-2000-r360.html

Réalisé par :



Pour :



Avec le soutien financier de :



Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy

FR 2600970

Gazette d'information Natura 2000

Numéro 5 / 2022

Édito



Les **pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy** sont liées à des conditions naturelles particulières, notamment de relief, de nature du sol et d'exposition. Ces aménités environnementales présentent un **intérêt écologique à l'échelle européenne** qu'il convient de valoriser.

Pour cela, le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est notre opérateur** qui met en œuvre le document d'objectifs*. La convention qui nous lie vient d'être renouvelée, ce qui permet une continuité et une cohérence dans le suivi des travaux à réaliser.

Parmi ceux-ci, nous avons **l'ambition de mettre en place de l'écopâturage** pour préserver les milieux naturels. Nous espérons que les propriétaires des terrains concernés accepteront de faire comme faisaient les anciens.

Jany SIMÉON

Président du comité de pilotage du site Natura 2000

Vice-Président de la Communauté de communes Haut Nivernais - Val d'Yonne (délégué au Projet de Territoire)

Vous avez dit Natura 2000 ?

Natura 2000 est un programme européen visant à préserver des milieux naturels et des espèces dits d'intérêt communautaire* sur certains sites à enjeu écologique, et ce, en conciliation avec les activités humaines.

* c'est-à-dire reconnus comme faisant partie de notre patrimoine naturel commun à nous, européens

* Document d'objectifs : document établissant le diagnostic complet d'un site Natura 2000, notamment d'un point de vue écologique, et définissant les orientations de gestion à suivre pour le préserver



Pâturage d'une pelouse calcaire par des moutons
C. Duthu - CEN Bourgogne



Orchidées et autres fleurs des pelouses calcicoles
E. Weber - CEN Bourgogne



Les moutons sont bien adaptés au pâturage des milieux secs.
C. Duthu - CEN Bourgogne

Vers un retour au pâturage sur les pelouses calcicoles du site Natura 2000

Nous vous l'avons déjà évoqué*, les pelouses calcicoles sont l'un des enjeux écologiques majeurs du site Natura 2000. En effet, ces milieux naturels abritant une biodiversité exceptionnelle sont en forte régression dans notre région. Il devient donc nécessaire d'agir pour les préserver. Et pour cela, l'une des façons de s'y prendre est d'avoir recours à l'écopâturage. Mais pourquoi et en quoi cela consiste ?

* Voir la gazette d'information Natura 2000 N°3 et la plaquette de présentation du site disponibles sur www.pelousesclamecycois-natura2000.fr

C'est quoi déjà les pelouses calcicoles ?

Ce sont des milieux naturels à végétation basse naissant sur des sols peu épais, peu nutritifs et secs, la roche calcaire, imperméable, ne retenant pas les eaux de pluie en surface.

Ces espaces sont situés sur des coteaux ou plateaux bien exposés au soleil.

Le pâturage, un héritage du passé

Les espaces naturels ont été depuis la nuit des temps « entretenus » par les herbivores, d'abord par des espèces sauvages puis, plus tard, par des espèces domestiques également. Et les pelouses calcicoles ne font pas exception. C'est le pâturage qui a permis le maintien de ces milieux naturels dits ouverts, c'est-à-dire non colonisés par les arbustes puis les arbres. Il y a encore quelques décennies, les pelouses calcicoles faisaient office de communaux sur lesquels les villageois venaient faire paître leurs moutons, chèvres, chevaux et vaches.

Mais, suite à la modernisation de l'agriculture et par conséquent la régression de l'élevage, ces secteurs ont été peu à peu délaissés, étant plus difficilement exploitables que d'autres (absence d'accès à l'eau, valeur fourragère jugée moins importante, etc.). La dynamique naturelle de la végétation a alors repris ses droits et les pelouses calcicoles ont été petit à petit envahies par les arbustes puis les arbres. La faune et la flore spécifiquement adaptées pour vivre sur les pelouses calcicoles (et incapables de survivre ailleurs) s'en trouvent ainsi menacées.

Évolution naturelle d'une pelouse calcicole en l'absence de pâturage

Pelouse calcicole («herbes» rases)

Pelouse calcicole envahie par les buissons

Forêt sèche

Plusieurs dizaines d'années

O. Girard - CEN Bourgogne



L'écopâturage sert à lutter contre l'embroussaillage excessif des pelouses calcicoles.
C. Najean - CEN Bourgogne

L'Argus bleu est un papillon commun sur les pelouses calcicoles.
G. Doucet - CEN Bourgogne

L'écopâturage, un outil de préservation des milieux naturels

Pourquoi inventer autre chose que ce qui a naturellement existé et fait ses preuves ? C'est ainsi que l'écopâturage revient depuis quelques années sur le devant de la scène dans le monde des gestionnaires d'espaces naturels. L'« entretien » des sites par le pâturage d'animaux herbivores est en effet **naturel, respectueux de l'environnement et de la biodiversité, traditionnel, durable, efficace et... économique !** Bref, il présente beaucoup d'avantages ! Mais attention, l'objectif ici n'est pas l'intensivité. L'un des fondamentaux de ce mode de gestion est d'**adapter le nombre d'animaux à la surface à pâturer** afin de respecter les capacités naturelles des terrains.

Les troupeaux peuvent être composés exclusivement de vaches, moutons, chèvres, chevaux ou ânes, ou d'un savant mélange de tout cela. Le tout est de choisir **des races rustiques**, issues de races locales ou anciennes, éventuellement capables de rester toute l'année dehors (même en hiver !) et aptes à s'adapter à la végétation présente qu'elles peuvent consommer. En mangeant les jeunes pousses d'arbustes et en piétinant les sols, **les animaux contribuent ainsi à maintenir ouverts les espaces naturels**, dont nos fameuses pelouses calcicoles, et à favoriser leur biodiversité.

La mise en place de l'écopâturage, un travail de longue haleine

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne étudie la possibilité de mettre en place de l'écopâturage sur les pelouses calcicoles du site Natura 2000, et ce depuis 2015*. Pour cela, différents critères sont pris en compte : la surface exploitable, le contexte foncier, l'accessibilité des parcelles et leurs usages, leur potentiel agronomique et la présence d'espèces rares. L'objectif n'a pas été atteint jusqu'à présent, plusieurs difficultés étant rencontrées. Mais tout est question de persévérance ! Et **des démarches se mettent progressivement en place.**

À Rix, par exemple, au niveau de l'entité du Coutas des Guettes, le contexte foncier est complexe et ne facilite pas la tâche... Une réflexion est donc en cours pour créer une **association foncière pastorale** regroupant les différents propriétaires et qui permettrait une gestion globale du site. Sur les Chaumes

Fréteau à Clamecy, une **association des usagers** est en train de se monter afin d'assurer la mise en place d'un troupeau. La Communauté de communes Haut-Nivernais Val d'Yonne a quant à elle acquis des parcelles de pelouses calcicoles sur la Côte Vaujetin à Varzy et tente d'**obtenir la maîtrise foncière de parcelles voisines pour ensuite en assurer la gestion par écopâturage.** Les choses avancent donc, doucement mais sûrement !

Vous êtes propriétaire de parcelles incluses dans le site Natura 2000 et abritant des pelouses calcicoles et souhaitez les préserver ? Vous êtes éleveur et volontaire pour nous aider à mettre en place de l'écopâturage ou vous êtes à la recherche de terrains pour nourrir vos troupeaux ? Contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne au 03 45 82 93 07.

* Voir la gazette d'information Natura 2000 N°1 disponible sur www.pelousesclamecycois-natura2000.fr

Des outils pour financer l'écopâturage

Dans le cadre de Natura 2000, des outils financiers sont mis à disposition pour soutenir des actions de préservation des milieux naturels et d'espèces d'intérêt européen. C'est le cas des Contrats Natura 2000, accords passés pour 5 ans entre l'État et des propriétaires volontaires prêts à mettre en place sur leurs parcelles des actions en faveur de la nature. L'installation des clôtures et les autres aménagements liés à la mise en place d'un troupeau peuvent donc être en partie ou totalement financés par ce dispositif.



R. Vuillemin - CEN Bourgogne